

**SÉANCE SPÉCIALE  
BUDGET 2008 ET  
PROGRAMME TRIENNAL  
DES DÉPENSES EN  
IMMOBILISATIONS  
2008-2009-2010  
À TOUS LES CITOYENS  
ET CITOYENNES  
DE L'ARRONDISSEMENT DE  
MONTRÉAL-NORD**

Prenez avis que le lundi **15 octobre 2007 à 18 h**, le conseil d'arrondissement tiendra une séance spéciale au cours de laquelle le budget pour l'exercice financier 2008 et le programme triennal des dépenses en immobilisations 2008 2009 2010 seront déposés.

La séance aura lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 11155, avenue Hébert (entrée ouest de la mairie).

Conformément aux exigences de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

**DONNÉ À MONTRÉAL**

Arrondissement de Montréal-Nord  
Le 3 octobre 2007

Marie Marthe Papineau, avocate,  
Secrétaire d'arrondissement.